

FICHE DE SUIVI - PROMOTION D'ECHELON 2013-2014



<input type="checkbox"/> Syndiqué(e) <input type="checkbox"/> Adhésion jointe <input type="checkbox"/> Non syndiqué(e)	<input type="checkbox"/> Certifié <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> Agrégé <input type="checkbox"/> CPE <input type="checkbox"/> Prof. EPS <input type="checkbox"/> PLP	Fiche à retourner à : Section SE-UNSA de l'Orne 4, rue Michelet 61000 ALENCON ou 61@se-unsa.org	CONTACT Alençon ☎ 02.33.28.47.15 09.63.20.21.84 Caen ☎ 02.31.34.71.79
--	--	---	---

NOM _____ NOM de jeune fille _____

Prénom _____ Né(e) le ___/___/___ Tél : _____

Adresse _____

Courriel _____@_____

Affectation _____

Discipline _____ Echelon Obtenu à la date du

NOTATION (100 points) **Note pédagogique** sur 60 **Note administrative** sur 40 **Total**

Les notes prises en compte sont celles de l'année 2012/2013 arrêtées au 31/08/2013

Les DATES à retenir : Commissions Paritaires Académiques CAPA Avancement d'échelon

Certifiés : 16 décembre 2013 à 14h30	CPE : 13 décembre 2013 à 16h00	Agrégés :
EPS : 13 décembre 2013 à 14h30	PLP : 16 décembre 2013 à 10h30	18- 20 février (CAPN)
COP : 17 janvier 2014 à 14h30	PEGC : 09 avril 2014 à 14h30	(Information sur le barème nous contacter)

POUR ÊTRE PROMOUVABLE, il faut avoir atteint la durée requise dans un échelon au cours de l'année scolaire, au Grand Choix, au Choix et/ou à l'ancienneté.

Tous les collègues d'une académie promouvables à un même échelon sont classés en fonction de leur note globale (note administrative + note pédagogique). 30% des promouvables sont promus au Grand Choix et 50% au Choix. Ceux qui ne peuvent être promus au Choix passent automatiquement à l'Ancienneté.

Pour savoir à quelle date vous serez promuable, consultez votre dossier Iprof à la rubrique "Vos perspectives". Pour connaître les résultats de votre CAPA, contactez votre section départementale ou académique du SE-Unsa. Pour connaître le montant du traitement correspondant à votre nouvel échelon, consultez le site SE-UNSA national à la rubrique [carrière>rémunération](#).

J'accepte de recevoir la lettre en ligne du Se-Unsa et de fournir au S.E.-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier de promotion. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, 209, bd St Germain. - 75007 PARIS.

Date _____ Signature _____